

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2021

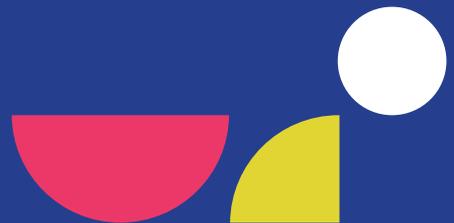


Caisse de Prévoyance et de  
Retraite des Notaires



AVANÇONS ENSEMBLE  
VERS DEMAIN.

# SOMMAIRE.





	<b>L'ÉDITO DU PRÉSIDENT.</b>	<b>04.</b>
<b>01</b>	<b>LA GOUVERNANCE.</b>	<b>06.</b>
	Les instances <b>internes</b>	07
	La Direction et l'organisation <b>de la CPRN</b>	18
	Les instances <b>externes</b>	19
	Les échanges avec <b>nos partenaires</b>	20
	<b>LE MOT DU DIRECTEUR.</b>	<b>21.</b>
<b>02</b>	<b>BILAN DU PLAN CPRN HORIZON 2020.</b>	<b>22.</b>
	<b>2015-2020: 5 années pour transformer votre caisse</b>	23
<b>03</b>	<b>2021 EN ACTION.</b>	<b>25.</b>
	<b>Une année de transition</b> pour préparer le nouveau plan d'entreprise de votre caisse.	26
<b>04</b>	<b>LA PROTECTION SOCIALE DU NOTARIAT.</b>	<b>28.</b>
	Le pilotage <b>des régimes</b>	29
	Les régimes <b>de retraite</b>	30
	Le régime <b>invalidité/décès</b>	34
	L'action sociale <b>et la dépendance</b>	35
<b>05</b>	<b>LA GESTION DES RÉSERVES.</b>	<b>36.</b>
	La gestion <b>financière</b>	37
	La gestion <b>immobilière</b>	41
	Les résultats consolidés <b>et les réserves</b>	42
<b>06</b>	<b>LA GESTION ADMINISTRATIVE.</b>	<b>44.</b>
	Les résultats de <b>la gestion administrative</b>	45
	Les coûts de <b>gestion 2021</b>	45
<b>07</b>	<b>LES PERSPECTIVES.</b>	<b>46.</b>

# L'ÉDITO DU PRÉSIDENT.



Mes chers confrères, Mesdames, Messieurs,

L'année 2021 s'est achevée et de nouvelles crises frappent le monde. Pourtant malgré nos inquiétudes quant au virus, la guerre, des marchés boursiers volatiles et une réforme des retraites programmée, nous abordons cette année avec détermination et conscience des nouveaux enjeux et défis.

Nous savons qu'une réforme des retraites est indispensable, elle sera nécessairement paramétrique et ne devrait pas reproduire les errements du projet antérieur de réforme universelle.

Pro Action Retraite, des caisses de retraite de professions libérales et votre caisse ont été les premières à dénoncer l'impréparation de la réforme de retraite du régime universel. Les premières à démontrer l'utilité des régimes complémentaires professionnels, la pertinence et l'efficacité de leur modèle. Nous n'avons jamais baissé les bras et poursuivons nos échanges avec les acteurs politiques et économiques du monde de la protection sociale. Notre caisse a prouvé la force, la performance, l'utilité de ses régimes complémentaires obligatoires, sa capacité à gérer et a fait preuve d'une très grande résilience. Aussi nous avons l'ambition d'être pleinement acteur de la réforme et serons vigilants pour clarifier la place et le rôle de l'État dans le système de protection sociale.

Ce rapport d'activité retrace les actions menées et les initiatives soutenues par la caisse en 2021.

- Malgré les crises, la CPRN a optimisé la gestion de son portefeuille de placements et finit l'année en performance positive de 12%. Nos réserves approchent la barre de 3,5 milliards d'euros. Sur les 10 dernières années, le taux de rendement de nos placements obtient une performance annualisée de 7%.

- En 2021, la caisse a fait l'objet de 2 enquêtes de la Cour des Comptes qui ont donné lieu à un rapport intitulé «*les réserves des caisses de retraite à l'épreuve de la crise sanitaire*». La Cour des Comptes conclut notamment que l'existence de réserves est un atout pour les régimes par répartition.

La commission des affaires sociales du Sénat a également rendu un rapport sur les réserves des régimes de retraite. Ce rapport est particulièrement encourageant et élogieux pour nos caisses professionnelles. Voici quelques extraits :

«*Le déficit du régime général, qui ne disposait pas de réserves s'est largement dégradé à l'inverse, les régimes complémentaires ayant constitué des réserves (indépendants, personnel navigant, libéraux) y ont eu recours pour financer des mesures de soutien à leurs cotisants et à l'activité économique. «...» Certains régimes se sont avérés particulièrement solides durant la crise, (libéraux, avocats)... Compte tenu du caractère crucial des réserves pour la garantie de l'équilibre financier des régimes de retraite, l'expérience de la crise sanitaire doit inviter les caisses de retraite à reconstituer les niveaux de réserves nécessaires à la couverture de leurs engagements futurs. «...» La mutualisation des réserves des régimes de retraite est une option difficilement envisageable sur les plans juridique et moral...»*

- Que dire de mieux pour affirmer la force de notre modèle ?

## “Avançons ensemble vers demain”



• Au cours de l'année 2021, la commission du fonds d'action sociale a connu une forte progression de demandes d'aides sociales de la part de nos confrères retraités et ayants droit. Les dépenses et le reste à charge pesant sur les familles vont s'alourdir, aussi, nous poursuivons le développement de l'action sociale, de la dépendance et de la perte d'autonomie liée à l'âge par des actions adaptées de soutien et d'accompagnement financiers auprès de nos affiliés. Une réflexion va s'engager au sein de la caisse car nous sommes les garants d'une solidarité intermédiaire, complémentaire à la solidarité nationale.

2021 a permis à la CPRN de poursuivre son engagement dans une démarche de dématérialisation et de développement de services en ligne.

2021 a été l'année du renouvellement partiel du Conseil d'administration qui a accueilli le 18 juillet dernier, 6 nouveaux administrateurs qui contribuent grandement à l'enrichissement de nos débats.

Nous regrettons le départ de 3 administrateurs : Catherine DUMAREAU administrateur depuis 6 ans, Étienne FONTAINE, président de la commission immobilière et administrateur depuis 15 ans, Pierre COURJARET, vice-président et administrateur depuis 18 ans.

J'ai déjà eu l'occasion de vous dire combien ils avaient été précieux pour la caisse et je tiens

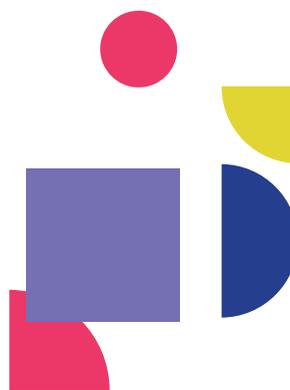
à leur renouveler ma reconnaissance pour leur soutien sans faille, travail, implication et amitié.

Je remercie les administrateurs, le Directeur, les collaborateurs, nos conseillers et prestataires qui ont œuvré avec rigueur, humanité, et dynamisme afin d'assurer l'avenir de la caisse et de nos retraités.

Soyez assurés de la fidélité de mon engagement.

Bien confraternellement.

**Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
*Président*



# 01

# LA GOUVERNANCE.



P.07\_ LES INSTANCES INTERNES

P.18\_ LA DIRECTION ET L'ORGANISATION  
DE LA CPRN

P.19\_ LES INSTANCES EXTERNES

P.20\_ LES ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES



# LES INSTANCES INTERNES.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CPRN est gouvernée par un Conseil d'administration, composé de dix membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants actifs et retraités ainsi qu'un représentant du Régime spécial des notaires relevant des Cours d'appel de Colmar et de Metz, élus pour un mandat de six ans renouvelable par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration a pour missions principales l'adoption des grandes orientations stratégiques de la Caisse et le suivi de leur mise en œuvre, la vérification de la fiabilité et de la sincérité des informations et la gestion du pilotage des régimes de retraites.

Le Conseil d'administration est compétent pour prendre toute décision concernant l'administration de la Caisse, notamment pour :

- Gérer le pilotage technique des régimes de retraites et de prévoyance,
- Voter les budgets (administratif, technique, immobilier, financier),
- Approuver les comptes annuels de la Caisse au vu de l'opinion émise par le Commissaire aux comptes chargé de leur certification,
- L'approbation des décisions émises par la Commission des placements,
- Voter les modifications statutaires (sous réserve de validation de la Tutelle).

Le calendrier ainsi que le quorum ont été respectés pour chaque séance.

**Les décisions du Conseil d'administration et des Commissions sont soumises au Ministère de Tutelle pour devenir exécutoires.**

# 4

nombre de séances

**Le Comité consultatif du régime spécial des cours d'appel de Colmar et Metz n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire.**



membres titulaires

**Maître François HIRTH**  
Représentant du Comité  
Spécial des Notaires des  
cours d'appel de Colmar  
et de Metz

### Les membres

**Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Président  
Notaire à Noisy-le-Sec

**Maître Michel DAYRE**  
Vice-Président  
Notaire honoraire à Nîmes

**Maître Bertrand JAMET**  
Trésorier  
Notaire à Châteauroux

**Maître Nicolas DELOUIS**  
Secrétaire  
Notaire à Paris

**Maître Philippe MORILLION**  
Notaire à Roubaix

**Maître Jean-François JOUAN**  
Notaire associé à Rennes

**Maître Guy MAYER**  
Notaire honoraire à Colmar

**Maître Christian BIGOT**  
Notaire honoraire à Belley

**Maître Jacques ESPIE**  
Notaire à Pont-de-Chéruy

**Maître Hélène LERO**  
Notaire associé à  
Sainte-Livrade-sur-Lot

### Les membres

**Maître Jean-François MAMIAS**  
Notaire honoraire à Toul

**Maître Georges BERTHET**  
Notaire honoraire  
à Vic-le-Comte

**Maître Jean-Marie CARMENT**  
Notaire honoraire à Prades

**Maître Pascal RAULT**  
Notaire associé  
à Lons-le-Saunier

**Maître Bertrand GUERLAIN**  
Notaire honoraire  
à Port-Sainte-Foy et Ponchapt

**Maître Régis HUBER**  
Notaire honoraire à Versailles

**Maître Raynald CHANCÉ**  
Notaire à Lisieux

**Maître Catherine GUIHARD**  
Notaire associé à Herbignac

**Maître Matthieu CESBRON**  
Notaire à Avrille

**Maître Yann LEGROS**  
Notaire à Amiens



membres suppléants

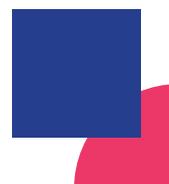
Les conseillers  
du Président

### Les membres

**Maître Jean-Yves BERGEAUD**  
Notaire retraité à Meaux

**Maître Claude JAQUET,**  
Notaire honoraire à Paris

**Maître Jean-Marie PLESSY**  
Notaire honoraire à Paris



# LES ÉLECTIONS

## RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élections du **11 au 25 janvier 2021** par voie électronique

1<sup>er</sup> collège

**AMIENS, DOUAI, ROUEN.**

3<sup>ème</sup> collège

**RENNES, CAEN.**

5<sup>ème</sup> collège

**BOURGES, ANGERS, POITIERS.**

8<sup>ème</sup> collège

**TOULOUSE, AGEN, BORDEAUX, PAU.**

**7940**  
électeurs

## CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DES AFFILIÉS ET DES INSTANCES



Création  
d'un Livret d'information



Création d'une rubrique spéciale élections  
sur le site institutionnel



Rubrique spéciale Élections  
interview M. DELOUIS Fil d'info n°10



Courriers informatifs et mailings adressés  
au corps électoral et aux instances



Affiches d'Appel à candidature  
et d'appel au vote



Publication d'actualités

## APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS OBLIGATOIRES 2020.



## LES PRINCIPALES DÉCISIONS

# BUDGET

## DÉLÉGATION DE POUVOIR

### DÉONTOLOGIE

Les membres du Conseil d'administration ont remis à la Caisse le bordereau annuel de déclaration complété au titre de l'exercice 2021 conformément à la charte de déontologie des administrateurs de la CPRN du 10 juillet 2014.

## PARAMÈTRES DES RÉGIMES

### POSITION DE LA CPRN POUR LE RCGU

Dans le cadre des travaux de l'inter-régimes, un projet de mise en place d'un registre de gestion des carrières unique (RCGU) a été initié dont la vocation est de partager les données carrières avec l'ensemble des régimes de retraites obligatoires.

### ALLOCATION STRATÉGIQUE D'ACTIFS DE LA CPRN

## LES COMMISSIONS

### LA COMMISSION DE GESTION DES PLACEMENTS

#### Les missions

- Préparer les décisions du Conseil d'administration en matière de placements,
- Produire un rapport annuel sur les orientations générales de la politique de placements,
- Déterminer l'allocation tactique,
- Participer à l'élaboration de l'allocation stratégique d'actifs (une fois tous les 3 ans),
- Définir les règles de placements dans le respect du cadre réglementaire,
- Procéder à la sélection et au renouvellement des gestionnaires financiers,
- Examiner les investissements immobiliers qui seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration,
- Analyser le risque et les performances du portefeuille et décider des opérations d'investissements et de désinvestissements.



nombre de séances

#### LES FAITS MARQUANTS.

- Réalisation d'une étude dédiée à la détermination de l'allocation stratégique d'actifs de la CPRN
- Poursuite de la diversification des placements de la caisse dans l'économie réelle en investissant dans des fonds de private Equity
- Soutien à la reprise économique après la crise sanitaire avec la création d'un fond de dettes Pro action Rebond
- Création d'un nouveau fonds dédié actions croissance OCDE.

#### Les membres

**Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Président  
Notaire à Noisy-le-Sec

**Maître Michel DAYRE**  
Notaire honoraire à Nîmes

**Maître Bertrand JAMET**  
Notaire à Châteauroux

**Maître Nicolas DELOUIS**  
Notaire à Paris

**Maître François HIRTH**  
Représentant du Comité Spécial des Notaires des cours d'appel de Colmar et de Metz  
Secrétaire adjoint

**Maître Jacques ESPIE**  
Notaire à Pont-de-Chéruy

**Maître Philippe MORILLION**  
Notaire à Roubaix

**Maître Jean-François JOUAN**  
Notaire associé à Rennes

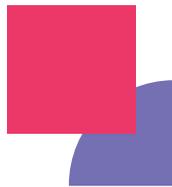
**CONSEILLER DU PRÉSIDENT**  
**Maître BERGEAUD**  
Notaire retraité à Meaux

## Les chiffres clés

Rotation du portefeuille :

467 324 456 €

18,98%



Étant surexposée en actions, la CPRN a pu profiter pleinement des performances de ces dernières. Parallèlement, ayant une faible sensibilité aux marchés taux, les fonds dédiés obligataires de la Caisse tirent leur épingle du jeu et terminent l'année en territoire positif.

Dans cet environnement volatil, et suite à la validation de la nouvelle allocation stratégique long terme, la CPRN a su maintenir ses investissements long terme et continuer de diversifier son portefeuille, avec la création du fonds dédié actions croissance OCDE et l'engagement dans de nouveaux fonds d'actions non cotées et de fonds de dettes privées Pro'action Rebond 2021.

## LA COMMISSION DE GESTION DES IMMEUBLES

### Les missions

- Effectuer un suivi régulier de la gestion des actifs immobiliers,
- Examiner les propositions d'achat et de cession d'immeubles,
- Veiller au respect de la politique d'acquisition mise en place qui privilégie le rendement, l'emplacement et la qualité des immeubles.

5

nombre de séances

### Assemblée générale des SCI de la CPRN

MAI 2021

SCI CRN Colmar et Metz  
SCI CPRN Section B  
SCI CPRN Section C

### LES FAITS MARQUANTS.

- Impact de la crise sanitaire sur les baux de bureaux
- Clôture de l'opération de restructuration du 156 bd Haussmann
- Accompagnement MOA
- Lancement d'un plan d'audit technique du patrimoine
- Présentation de l'analyse annuelle du patrimoine avec le taux de rendement, le résultat net et les investissements immobilisés pour chaque immeuble.

## Les membres

**Maître Nicolas DELOUIS**  
Président  
Notaire à Paris

**Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Notaire à Noisy-le-Sec

**Maître Jean-François JOUAN**  
Notaire associé à Rennes

**Maître Hélène LERO**  
Notaire associé à  
Sainte-Livrade-sur-Lot

**Maître Jean-François MAMIAS**  
Notaire honoraire à Toul

**Maître François HIRTH**  
Représentant du Comité Spécial  
des Notaires des cours d'appel  
de Colmar et de Metz  
Secrétaire adjoint

**Maître Christian BIGOT**  
Notaire honoraire à Belley

**Maître Jacques ESPIE**  
Notaire à Pont-de-Chéruy

**Maître Jean-Marie CARMENT**  
Notaire honoraire à Prades

**Maître Jean-François JOUAN**  
Notaire associé à Rennes

**CONSEILLER  
DU PRÉSIDENT**  
Maître Jean-Marie PLESSY  
Notaire honoraire à Paris

Maître BERGEAUD  
Notaire retraité à Meaux

## Les chiffres clés

**585M€**  
valeur du patrimoine

Taux de rendement:

**1,84%**

Taux d'occupation:

**76,00%**

Charges d'exploitation:

**6 060 K€**

Résultat d'exploitation:

**11 199 K€**

Investissements:

**5 508 K€**

Superficie totale:

**54 541 m<sup>2</sup>**

Immeubles:

**26**

50,98% mixte  
35,65% bureaux  
3,37% habitation

## LA COMMISSION DU FONDS D'ACTION SOCIALE

### Les missions

- La Commission de gestion du Fonds d'action sociale a pour mission d'aider les affiliés ou leurs ayants droit qui se trouvent en difficulté en leur attribuant, sous forme de dons ou de prêts, une aide financière.

# 4

nombre de séances



8  
comités

### LES FAITS MARQUANTS.

- Actualisation du barème dédié à la dépendance
- Réflexion dédiée à l'organisation et au développement de l'activité action sociale
- Mise en place de tableaux de bord d'indicateurs démographiques, économiques et financiers

### Les membres

**Maître Bertrand JAMET**  
Président  
Notaire à Châteauroux

**Maître Yann LEGROS**  
Notaire à Amiens

**Maître Catherine GUIHARD**  
Notaire associé à Herbignac

**Maître Georges BERTHET**  
Notaire honoraire  
à Vic-le-Comte

**Maître Jean-Marie CARMENT**  
Notaire honoraire à Prades

**Maître Christian BIGOT**  
Notaire honoraire à Belley

**Maître Jean-François MAMIAS**  
Notaire honoraire à Toul

**Maître Bertrand GUERLAIN**  
Notaire honoraire  
à Port-Sainte-Foy et Ponchapt

**CONSEILLER  
DU PRÉSIDENT**  
Maître Jean-Marie PLESSY  
Notaire honoraire à Paris



## LA COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

### Les missions

La Commission de recours amiable a pour mission d'examiner les demandes :

- De remise des majorations de retard,
- Individuelles et particulières,
- De dérogations aux statuts.

# 4

nombre de séances

### Les membres

**Maître Michel DAYRE**  
Président  
Notaire honoraire à Nîmes

**Maître Nicolas DELOUIS**  
Notaire à Paris

**Maître Guy MAYER**  
Notaire honoraire à Colmar

**Maître Philippe MORILLION**  
Notaire à Roubaix

**Maître Christian BIGOT**  
Notaire honoraire à Belley

**Maître Jean-François MAMIAS**  
Notaire honoraire à Toul

**Maître Georges BERTHET**  
Notaire honoraire à Vic-le-Comte

**Maître Jean-Marie CARMENT**  
Notaire honoraire à Prades

**Maître Régis HUBER**  
Notaire honoraire à Versailles

**Maître Yann LEGROS**  
Notaire à Amiens

### Les chiffres clés

# 186

 demandes

Remises de majorations

# 131

Demandes individuelles et particulières

# 5

Dérogations statutaires

# 50

## LA COMMISSION DE RÉFLEXION

### Les missions

- La Commission de réflexion a pour mission de préparer les décisions du Conseil d'Administration sur les sujets stratégiques de la CPRN. Elle se réunit en fonction des sujets définis par le Conseil d'Administration.

# 1

nombre de séance

### LES FAITS MARQUANTS.

- Une Commission de réflexion a été organisée en amont du Conseil d'administration afin de préparer et analyser les différentes hypothèses pour la fixation des paramètres 2021 de la CPRN.

## Les membres

**Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Président  
Notaire à Noisy-le-Sec

**Maître Michel DAYRE**  
Notaire honoraire à Nîmes

**Maître Bertrand JAMET**  
Notaire à Châteauroux

**Maître Nicolas DELOUIS**  
Notaire à Paris

**Maître François HIRTH**  
Représentant du Comité Spécial  
des Notaires des cours d'appel  
de Colmar et de Metz  
Secrétaire adjoint

**Maître Jacques ESPIE**  
Notaire à Pont-de-Chéry

**Maître Philippe MORILLION**  
Notaire à Roubaix

**Maître Raynald CHANCÉ**  
Notaire à Lisieux

**CONSEILLER  
DU PRÉSIDENT**  
Maître Claude JAQUET  
Notaire honoraire à Paris  
Maître BERGEAUD  
Notaire honoraire à Meaux

## LA COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS

### Les missions

- La Commission des marchés publics sélectionne les prestataires et attribue les marchés.

2

nombre de séances

5

comités

### Les chiffres clés

6 marchés

23 lots

53  
attributaires

## Les membres

**Maître Christian BIGOT**  
Président  
Notaire honoraire à Belley

**Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Notaire à Noisy-le-Sec

**Maître Guy MAYER**  
Notaire honoraire à Colmar

**Maître Yann LEGROS**  
Notaire à Amiens

**Maître Catherine GUIHARD**  
Notaire associé à Herbignac

**Maître Raynald CHANCÉ**  
Notaire à Lisieux

**Maître Yann LEGROS**  
Notaire à Amiens

**Maître Matthieu CESBRON**  
Notaire à Avrille

**Maître Pascal RAULT**  
Notaire associé à Lons-le-Saunier

**Maître Jean-Marie CARMENT**  
Notaire honoraire à Prades

**CONSEILLER  
DU PRÉSIDENT**  
Maître Jean-Marie PLESSY  
Notaire honoraire à Paris

### LES FAITS MARQUANTS.

- Déploiement de l'outil de pilotage des marchés publics avec les premiers indicateurs financiers.

## LA COMMISSION ÉLECTORALE

### Les missions

- La Commission garantit la parfaite transparence du processus électoral de la CPRN lors des élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration de la CPRN qui ont lieu tous les trois ans.

# 2

nombre de séances

### LES FAITS MARQUANTS.

- La Commission électorale a validé le plan de communication spécial élections.
- La Commission électorale a participé au dépouillement des résultats du 1<sup>er</sup> tour et à la proclamation des résultats.
- Le Président de la Commission électorale a participé à une réunion avec le Vice-Président du Conseil Supérieur du Notariat pour préparer le 2<sup>nd</sup> tour des élections qui a eu lieu lors de l'Assemblée générale du CSN en avril 2021.

### Les membres

**Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Président  
Notaire à Noisy-le-Sec

**Maître Pierre COURJARET**  
Notaire honoraire  
Doué la Fontaine

**Maître Étienne FONTAINE**  
Notaire associé  
Lille

Un représentant du Conseil supérieur du notariat

## LA COMMISSION COMMUNICATION

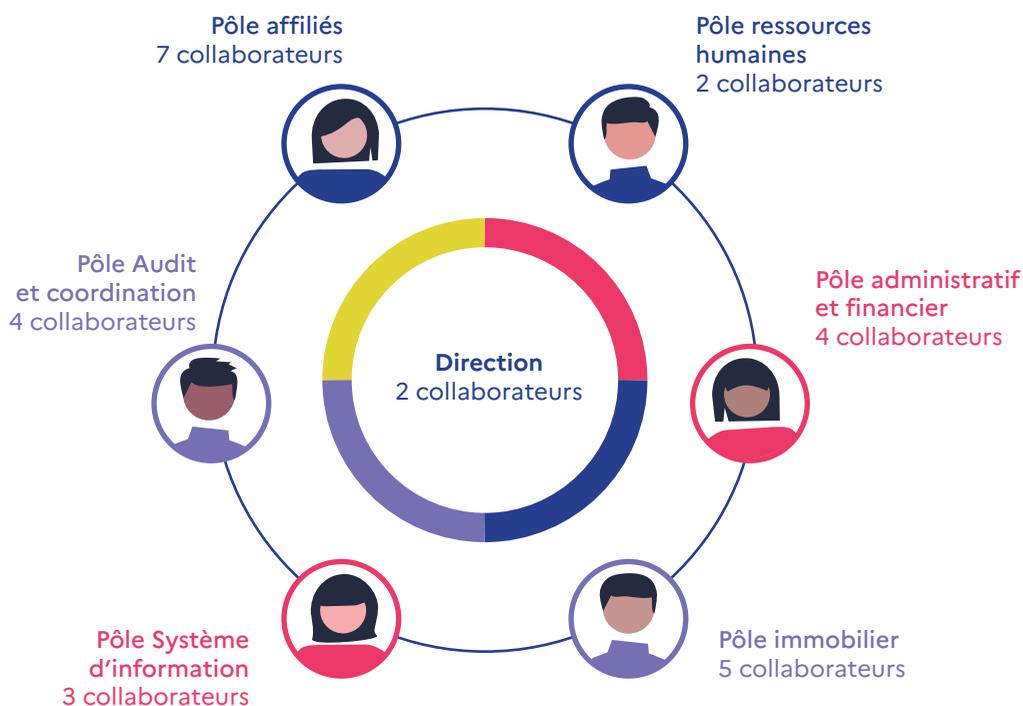
Cette Commission ne s'est pas réunie en 2021.

## LA COMMISSION INAPTITUDE

Cette Commission ne s'est pas réunie en 2021.

# LA DIRECTION ET L'ORGANISATION DE LA CPRN.

Une réflexion collective avec l'ensemble du personnel a été initiée avec l'accompagnement d'un consultant en ressources humaines pour dresser un constat des atouts et des axes d'améliorations de la caisse afin de définir un plan d'action organisationnel.



**Effectifs = 27 collaborateurs**

Moyenne d'âge **40 ans**



**30%**  
d'hommes



**70%**  
de femmes

# LES INSTANCES EXTERNNES.

## LA CNAVPL

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires représente la Caisse au Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse de professions libérales (CNAVPL).

En 2021, le Président a participé à chaque Conseil d'administration avec l'accompagnement du Directeur général.

4

nombre de séances

### RÉUNION DES DIRECTEURS

La CNAVPL organise une réunion d'échange mensuelle avec les Directeurs des sections professionnelles libérales afin de présenter un état d'avancement de l'ensemble des travaux relatifs à la gestion du régime de base.

11

nombre de séances

## LE GIP UNION RETRAITE

L'Union Retraite réunit les organismes de retraite obligatoire, de base et complémentaire, au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP UR).

Elle est en charge du pilotage stratégique de l'ensemble des projets de coordination, de simplification et de mutualisation ayant pour objet de rendre plus simple et plus compréhensible le système de retraite pour les affiliés.

#### Sujets 2021 :

- Feuille de Route de l'Union Retraite 2021-2022,
- Évolutions des applicatifs (mutualisation des certificats de vie, droit à l'information, demande unique de retraite).

2

nombre de séances

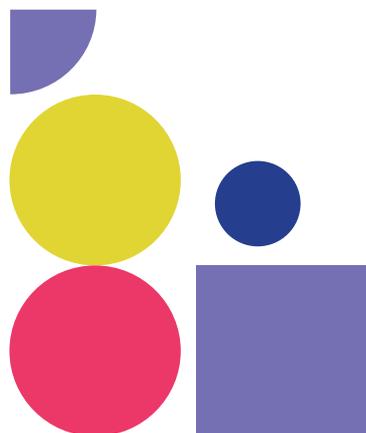
# LES ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES.

## RÉUNIONS D'ÉCHANGES AVEC LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

- Impact du décret du 29 juillet 2020 sur les liquidations de retraite,
- L'impact des nouvelles structures sur l'assiette des cotisations,
- Coordination et communication entre les deux institutions,
- La transformation digitale de la caisse,
- Les élections de la CPRN.

La CPRN a été  
conviée à participer  
à des réunions  
d'information auprès  
de notaires actifs  
et retraités.

ANNOR  
INAFON  
CHAMBRE NOTARIALE



# LE MOT DU DIRECTEUR.



## 2021 : L'ANNÉE DE TRANSITION

En 2015, un plan d'entreprise avait été initié et baptisé «*CPRN HORIZON 2020*». Ce plan avait pour ambition de préparer la CPRN aux enjeux futurs, il était également couplé avec le premier contrat d'objectifs et de gestion signé avec notre Ministère de tutelle.

Début 2021, la CPRN a établi le bilan des réalisations prévues lors de son élaboration. Un coup d'œil dans le rétroviseur est quelquefois utile pour mesurer le chemin parcouru.

La mise en application concrète de la loi croissance a mobilisé très fortement les équipes de gestion avec l'affiliation et la gestion de plus de 30% de notaires libéraux depuis 2016.

En 2017, la CPRN a mis en place un nouveau régime Invalidité/décès accompagné d'un changement de nom et d'identité visuelle.

L'année 2018 a vu l'internalisation de la gestion de l'action sociale et la mise en place de la couverture du risque perte d'autonomie. Cette même année, la Caisse a réalisé une refonte totale de son site internet institutionnel. Le projet de réforme des retraites a également monopolisé le Conseil d'administration de la Caisse durant plus de 2 ans afin de démontrer toutes les vertus du régime complémentaire de la CPRN face à un régime plus unique qu'universel.

En 2019, deux nouveaux portails sécurisés ont été mis à disposition pour les affiliés, l'un pour les actifs et le second pour les retraités. Enfin, en 2020, la crise sanitaire a justifié l'accompagnement de nos affiliés dans des conditions de travail fortement dégradées.

Ces années ont également été mises à profit pour créer ou développer des activités inexistantes jusqu'alors, la maîtrise des risques et des coûts, la gestion des marchés publics, le renforcement de la qualité de service auprès des affiliés, la participation aux projets communs de l'inter-régime...

Enfin, en 2021, la CPRN a lancé une grande campagne de transformation digitale qui s'étalera jusqu'à début 2023.

Une importante conduite du changement a été initiée afin d'accompagner les collaborateurs de la Caisse et construire l'organisation nécessaire aujourd'hui et surtout demain.

Aujourd'hui, la CPRN doit franchir un nouveau cap en poursuivant son évolution afin d'apporter un haut niveau de service à ses affiliés actifs et retraités.

Nous sommes à l'aube d'une future réforme des retraites, la CPRN souhaite s'inscrire durablement dans le paysage de la protection sociale.

Votre caisse va élaborer un prochain plan d'entreprise pour la période 2022/2025, celui-ci ne devra pas se limiter aux activités retraites ou prévoyance mais aller au-delà avec des objectifs ambitieux. Les défis futurs de l'économie sociale française doivent avoir des relais dont la CPRN est l'un des maillons.

Notre Caisse intervient maintenant dans le soutien à l'économie et à la création d'emplois via des investissements dans l'économie réelle, nous souhaitons également être au rendez-vous dans le financement de la perte d'autonomie après la création de la 5<sup>ème</sup> branche. Notre intervention dans le domaine de l'action sociale doit être plus forte et étendue qu'aujourd'hui.

Enfin l'organisation du notariat est en constante mutation, nous devons nous adapter en rendant nos régimes de retraite plus lisibles et en adéquation avec l'évolution des nouvelles structures.

La CPRN, structure agile et efficiente, a démontré sa capacité de résilience depuis de longues années mais particulièrement durant cette grave crise sanitaire, nous devons collectivement parvenir à atteindre ces objectifs durant cette période.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

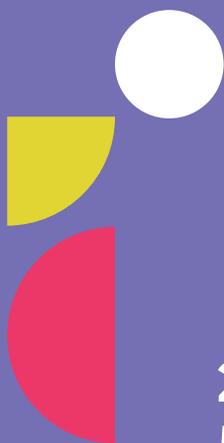
Bien cordialement,

Jean-Paul MULLER  
Directeur



02

# BILAN DU PLAN CPRN HORIZON 2020.



**2015-2020 :**  
5 ANNÉES POUR TRANSFORMER  
VOTRE CAISSE.



Un bilan du plan entreprise « *CPRN Horizon 2020* » a été réalisé présentant l'ensemble des évolutions de la CPRN de 2015 à 2020.

Cette période a marqué un tournant dans l'organisation de la CPRN avec la mise en place de nouvelles activités, la transformation numérique de la caisse et l'actualité politique avec le projet de réforme des retraites.

## UNE GOUVERNANCE EN ÉVOLUTION

### NOUVELLES INSTANCES

- Commission de communication
- Commission de réflexion
- Commission électorale
- Comité mensuel d'action sociale
- Comité marchés publics



- Internalisation de la gestion des élections à la CPRN
- Mise en place du vote électronique

### DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES



### ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Mise en conformité avec le décret dédié à la gouvernance des organismes de retraite
- Refonte des statuts

## UN SERVICE AUX AFFILIÉS EN CONSTANT DÉVELOPPEMENT

### CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES

#### LA DÉPENDANCE



L'ACTION SOCIALE

### DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION AUPRÈS DES AFFILIÉS



- Refonte du site internet
- Lettre d'information
- Campagne de communication
- Refonte du Rapport d'activité
- Un congrès des notaires avec des nouveaux services

Mesure de la satisfaction des affiliés

## UNE POLITIQUE INFORMATIQUE INNOVANTE



**POLITIQUE DE SÉCURITÉ**  
DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION



**UN OUTIL MÉTIER** AVEC  
UNE GESTION DE PLUS  
EN PLUS INDUSTRIALISÉE



**DES ÉCHANGES**  
**DÉMATÉRIALISÉS**  
EN TOUTE SÉCURITÉ



**UN PLAN DE REPRISE**  
**D'ACTIVITÉ** QUI GARANTIT  
LA POURSUITE DES SERVICES  
DE LA CAISSE



**LE PROJET COMMUN**  
**DE L'INTER RÉGIME**  
AVEC LE DÉPLOIEMENT  
DE NOUVEAUX SERVICES  
EN LIGNE



**UN OUTIL DÉCISIONNEL**  
AVEC DES TABLEAUX  
DE BORD THÉMATIQUES

## DES ACTIONS POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COÛTS ET DES RISQUES

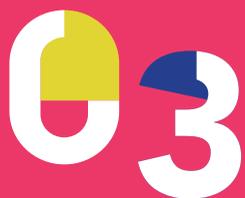
Sécurisation des marchés publics

Mise en place d'un nouvel outil de suivi des temps

Poursuite du déploiement du contrôle interne

Développement du contrôle de gestion

Mise en place du RGPD



03

2021

**EN ACTION**



**UNE ANNÉE DE TRANSITION  
POUR PRÉPARER LE NOUVEAU PLAN  
D'ENTREPRISE DE VOTRE CAISSE.**



# ACTIONS DE COMMUNICATION.

## LETTRES D'INFORMATION

Un fil d'info dédié aux paramètres retraite et aux élections du Conseil d'administration.

Une présentation du pilotage des régimes complémentaires avec un Fil d'info - Hors-série et l'interview du conseiller auprès du Président pour ces questions:

- Les rendements annualisés des réserves à la CPRN depuis 10 ans.
- La constitution des réserves à la CPRN depuis 15 ans.
- La retraite complémentaire par répartition versus la retraite par capitalisation: le vrai match.



## UNE ACTION SOCIALE SUR-MESURE POUR MIEUX ACCOMPAGNER NOS AFFILIÉS

Lancement d'une campagne d'information d'action sociale avec une présentation des offres personnalisées de la Caisse.

## UN RAPPORT D'ACTIVITÉ EN VIDÉO

**NOUVEAUTÉ 2021 !**  
Le rapport d'activité en version vidéo  
L'essentiel en 2'30 min !



## LE CONGRÈS DES NOTAIRES 2021 À NICE

+200

visites sur le stand de la CPRN



UN CONGRÈS SUR 3 JOURS  
DU 23 AU 25 SEPTEMBRE 2021

# VOTRE CAISSE NUMÉRIQUE ET CONNECTÉE.

Un projet important a été initié en 2021 pour développer le panier de services en ligne pour les actifs et donner la possibilité aux retraités d'accéder au portail sécurisé de la CPRN.

De nombreuses campagnes d'information ont été réalisées tout au long de l'année afin de sensibiliser les notaires à créer leur compte avec la solution d'identification Id. not.



Une évolution 100% numérique, pour inscrire la CPRN dans une démarche verte et durable.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les documents d'information pour les affiliés actifs sont accessibles dans leur portail personnel et sécurisé.

VOTRE CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE RETRAITE

**100% EN LIGNE  
POUR ÊTRE À  
100% AVEC VOUS.**



Les équipes se sont mobilisées pour accompagner les affiliés et garantir une qualité de service durant cette transition.

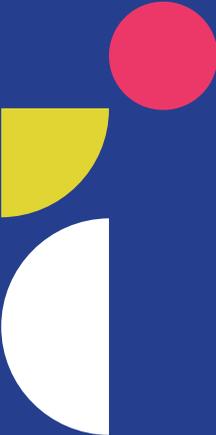
# VOTRE AVIS, NOTRE QUALITÉ DE SERVICE.

Un prestataire indépendant évalue la qualité de service de la caisse à chaque étape clé du parcours d'un affilié.



# 04

## LA PROTECTION SOCIALE DU NOTARIAT.



P.29\_ LE PILOTAGE DES RÉGIMES

P.30\_ LES RÉGIMES DE RETRAITE

P.34\_ LE RÉGIME INVALIDITÉ/DÉCÈS

P.35\_ L'ACTION SOCIALE ET LA DÉPENDANCE



# LE PILOTAGE DES RÉGIMES.

Chaque année, l'actuaire conseil de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires réalise une analyse actuarielle de la situation :

- des régimes des sections B et C du régime complémentaire,
- du régime invalidité/décès.

Les résultats des études font l'objet d'un point spécifique au Conseil d'administration.

## PARAMÈTRES 2022

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	<b>Coût d'acquisition</b>	
	Section B	242 € (+ 2,11%)
	Section C	17,69 €
	Régime de Colmar et Metz	17,69 €
	<b>Valeur de service du point</b>	
	Section B	16,38 € (+ 0,61%)
	Section C	0,82 € (+ 1,18%)
	Régime de Colmar et Metz	0,82 € (+ 1,18%)
	<b>Taux d'appel</b>	
	Régime complémentaire - Section C	4,10%
Régime de Colmar et Metz	3,60%	
RID	<b>Cotisation forfaitaire</b>	
	Garanties Invalidité/Décès	1031 €

# LES RÉGIMES DE RETRAITE.

## LES INDICATEURS CLÉS 2021

2,07

Rapport  
démographique

Cotisants 11 413



Femme

44,72%

Répartition H/F



Homme

55,28%

Âge moyen

45,29 ans

48,07 ans

Notaire individuel

2 272

Affiliation

632

28 331€

Cotisation moyenne  
annuelle

Notaire associé

9 141

Retrait

389



# 40 761 €

Allocation moyenne  
annuelle

**Allocataires 8 230**



**Femme**

39,13%

70,94 ans



**Homme**

60,87%

75,57 ans

**Répartition H/F**

**Âge moyen**

## Droits propres

**Notaire individuel**

5 509

**Conjoint Collaborateur**

41

**Âge moyen à la liquidation**

64,63 ans

## Droits dérivés

**Conjoint survivant**

2 551

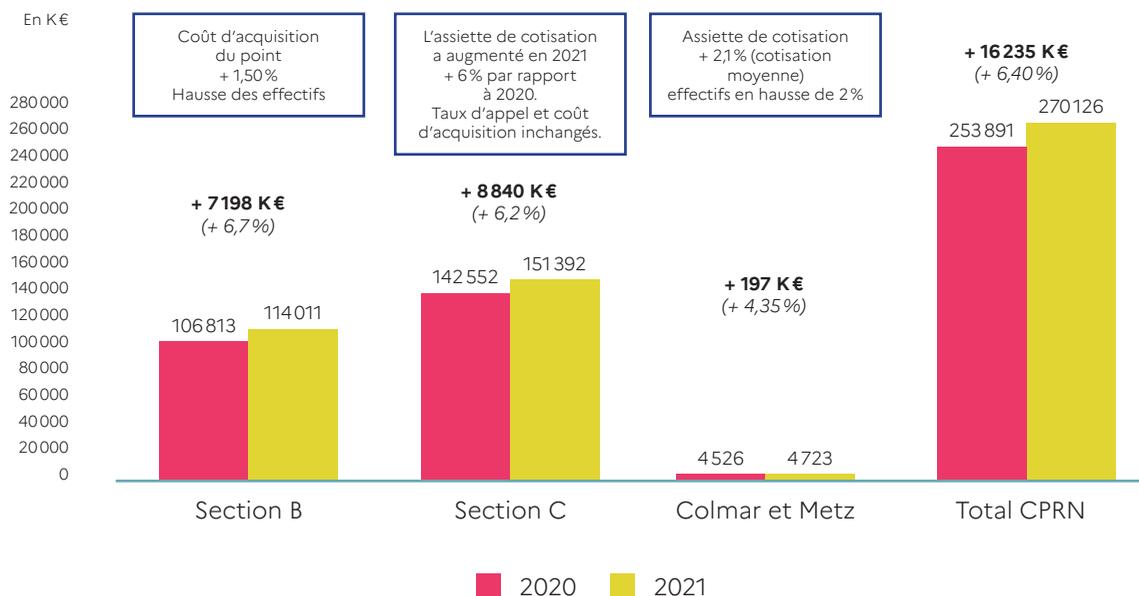
**Enfant - 21 ans**

44

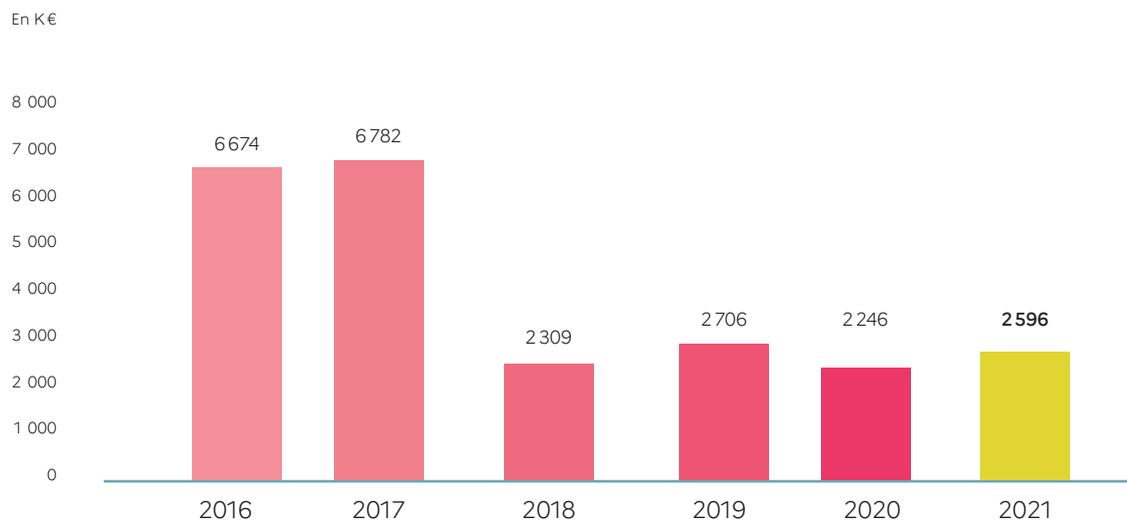
**Enfant inapte**

85

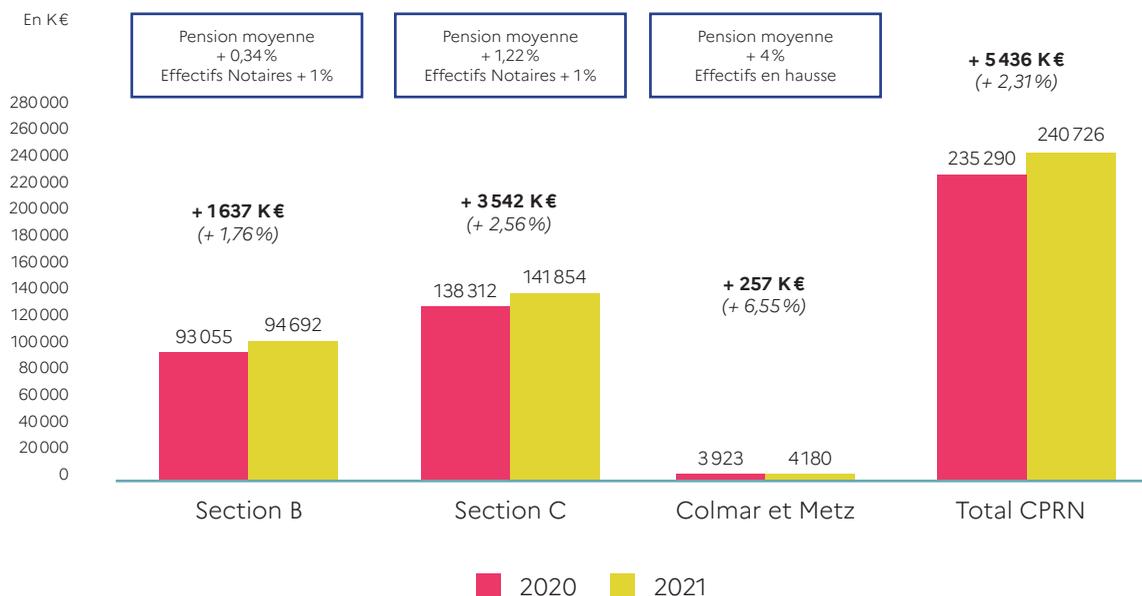
## COTISATIONS – HORS RACHATS DE POINT



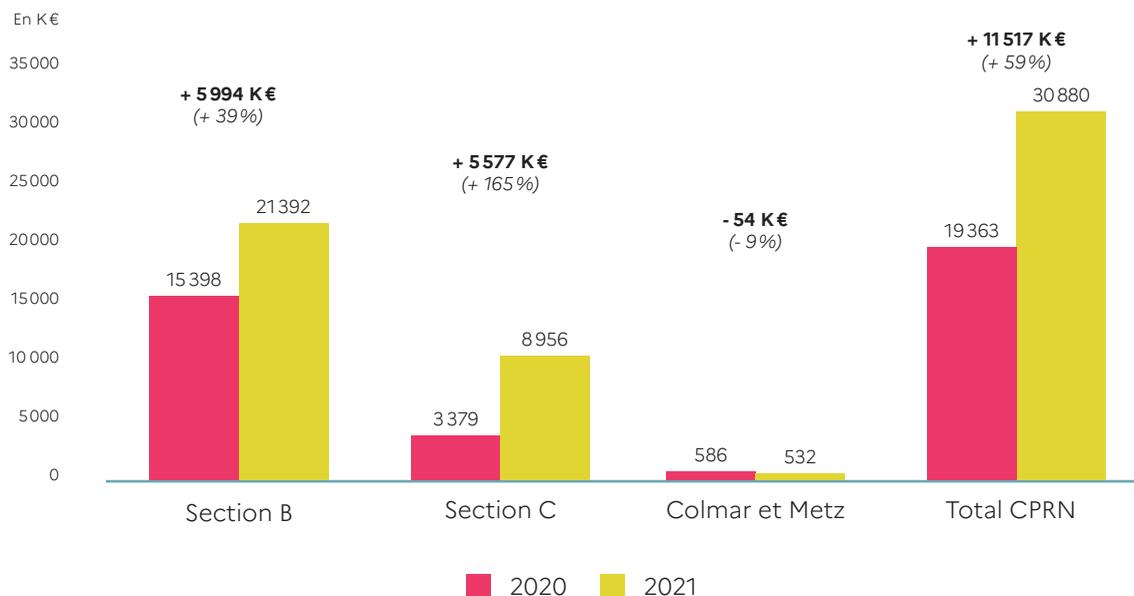
## LES RACHATS DE POINT



## LES PRESTATIONS

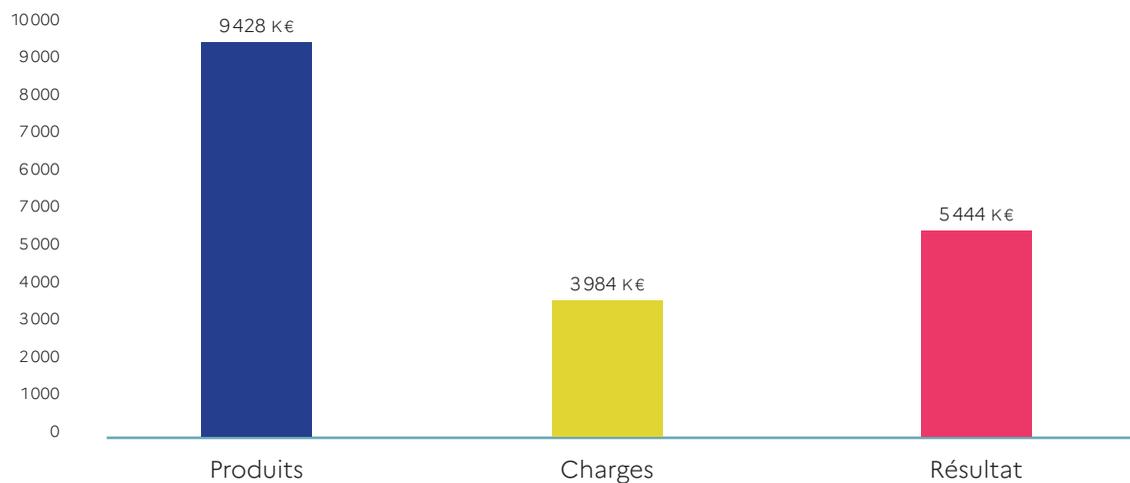


## LES RÉSULTATS DE LA GESTION TECHNIQUE RETRAITE

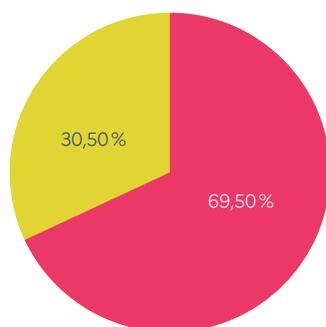


# LE RÉGIME INVALIDITÉ/DÉCÈS.

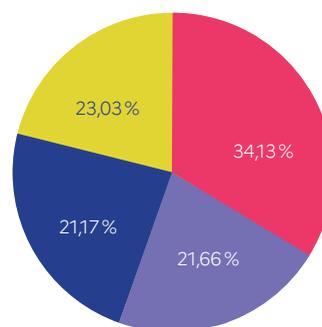
## RÉSULTATS COMPTABLES



### PRODUITS RID



### CHARGES RID



Cotisation décès Cotisation invalidité

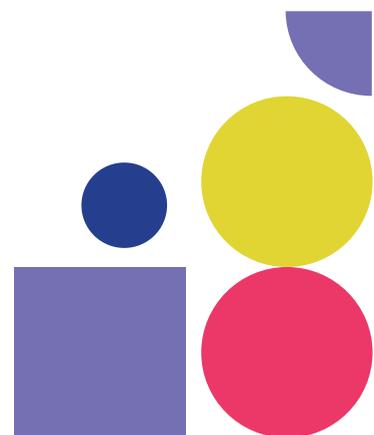
Capitaux décès Rentes conjoints  
Rentes éducation Rentes invalidité

# L'ACTION SOCIALE ET LA DÉPENDANCE.

## INDICATEURS CLÉS

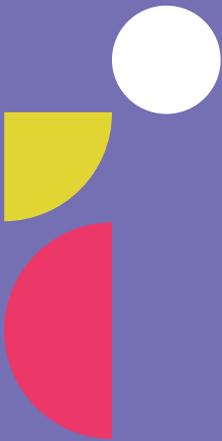
<b>Moyenne d'âge</b> 82 ans		
<b>Âge minimum</b> 21 ans	84 ans	79 ans
<b>Âge maximum</b> 102 ans	61,29%	38,71%

<b>Aides accordées</b>	<b>Aides récurrentes</b>	<b>Aides ponctuelles</b>
88,57%	33,87%	66,13%



# 05

## LA GESTION DES RÉSERVES.



P.37\_ LA GESTION FINANCIÈRE

P.41\_ LA GESTION IMMOBILIÈRE

P.42\_ LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET LES RÉSERVES



# LA GESTION FINANCIÈRE.

Conformément à l'article R.623-10-4 du décret, ainsi qu'à l'article 13 du règlement financier de la CPRN du 30 juin 2003, déposé à la Direction de la Sécurité Sociale, **le Conseil d'administration de la Caisse doit approuver annuellement, après avis de la Commission des Placements, un rapport fixant les orientations générales de la politique de placements de l'exercice écoulé.**

## LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE PLACEMENTS

L'organisation de la gestion financière de la Caisse repose sur le décret n°2002-1314 du 25 octobre 2002 du Code de la Sécurité Sociale.

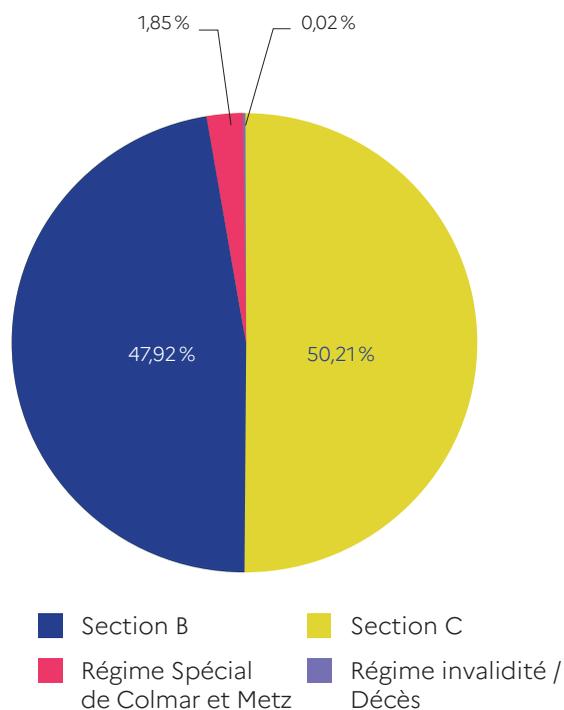


Le conseil d'administration	Le Directeur comptable et financier
La commission des placements	Le conseiller en investissements financiers
Le Directeur général	

## LE PORTEFEUILLE FINANCIER

Classe d'actifs	Portefeuille CRN 2020	Portefeuille CRN 2021	Contraintes réglementaires
<b>Taux</b>	<b>38,8%</b>	<b>36%</b>	<b>Minimum 34%</b>
dont monétaire	71%	73%	
<b>Actions</b>	<b>43,9%</b>	<b>46,8%</b>	
dont FCPI	1,8%	2,6%	Minimum 5%
<b>Immobilier</b>	<b>17,3%</b>	<b>17,2%</b>	<b>Minimum 20%</b>

## PORTEFEUILLE FINANCIER

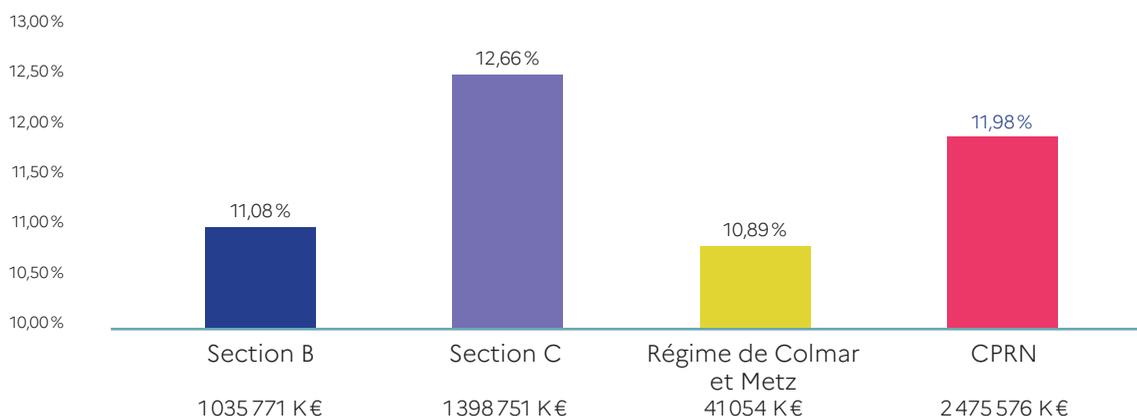


## PERFORMANCES FINANCIÈRES ANNUALISÉES DES PLACEMENTS

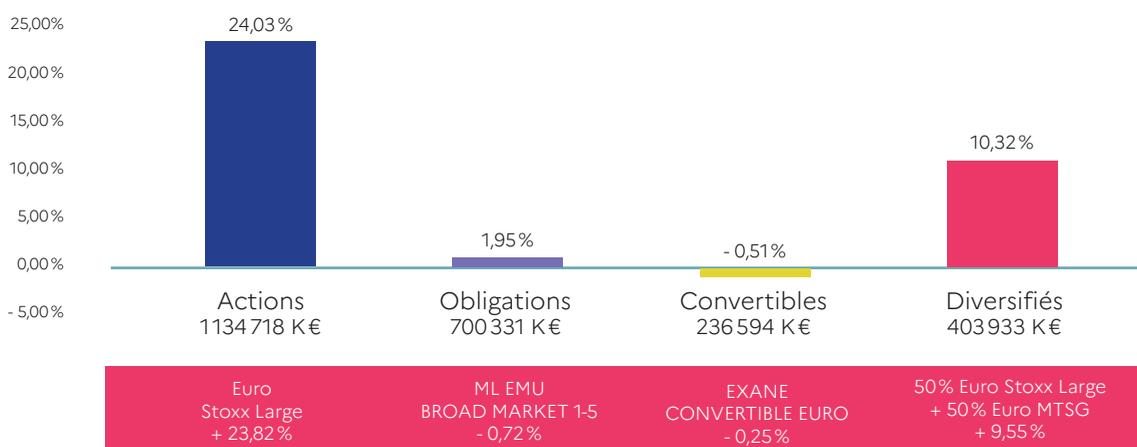
1 an	3 ans	5 ans	10 ans
11,98%	9,85%	5,71%	6,80%

## LES TAUX DE RENDEMENTS

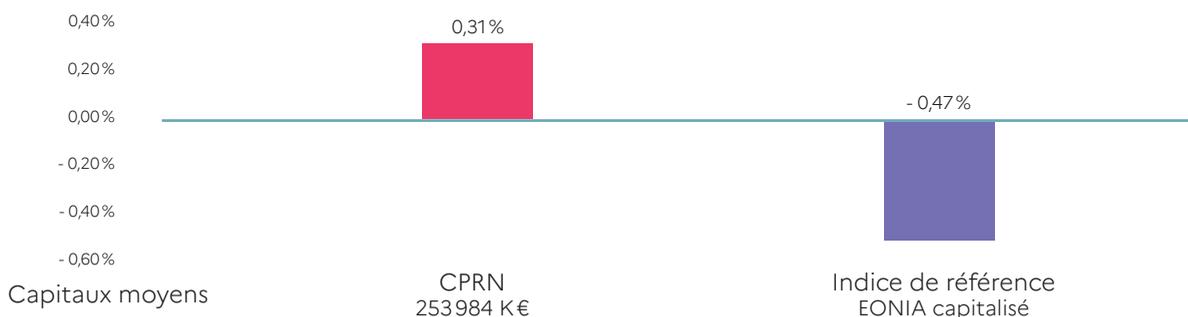
### TAUX DE RENDEMENT GLOBAL PAR SECTION AU 31 DÉCEMBRE 2021



### TAUX DE RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2021

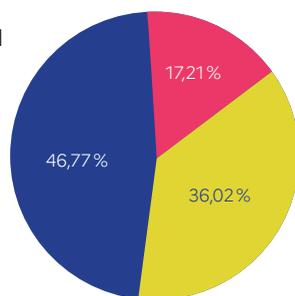


### TAUX DE RENDEMENT DE LA TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

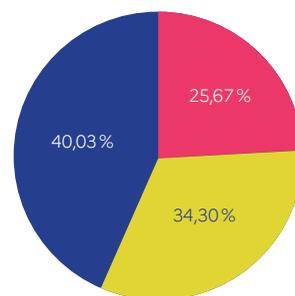


## RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LES CRITÈRES RÉGLEMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

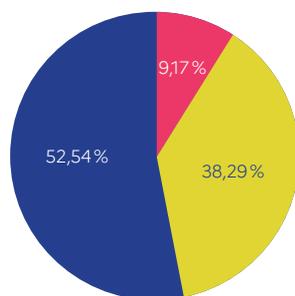
Portefeuille CRN



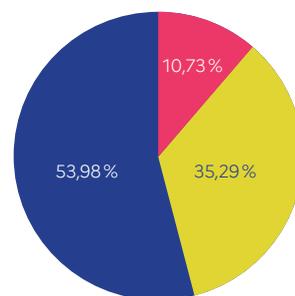
Section B



Section C



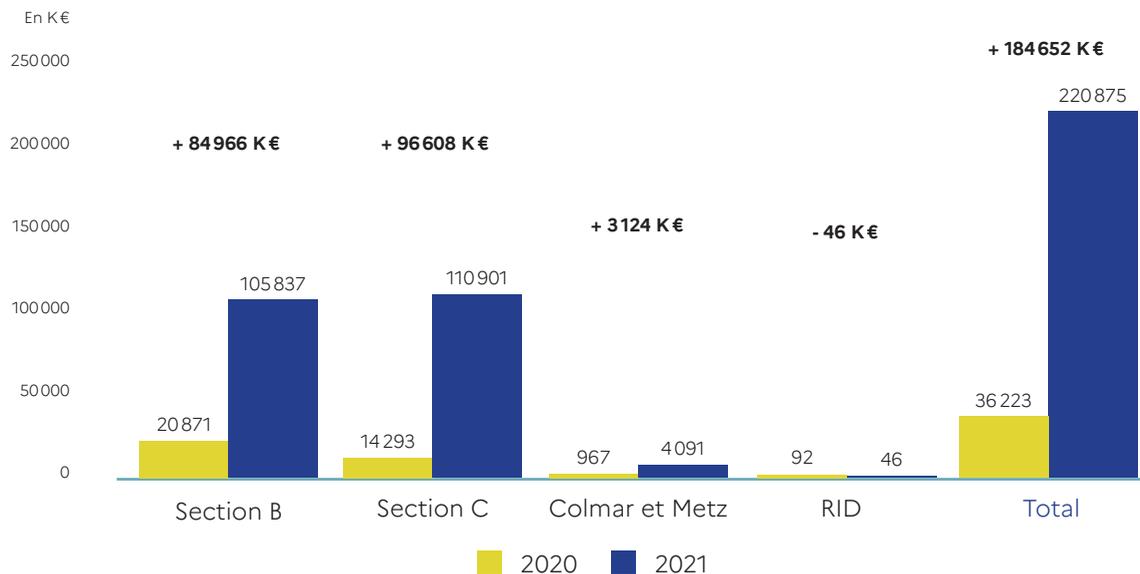
Régime de Colmar et Metz



■ Actions ■ Taux ■ Immobilier

## LES RÉSULTATS FINANCIERS

### RÉSULTAT DE LA GESTION FINANCIÈRE 2021



# LA GESTION IMMOBILIÈRE.

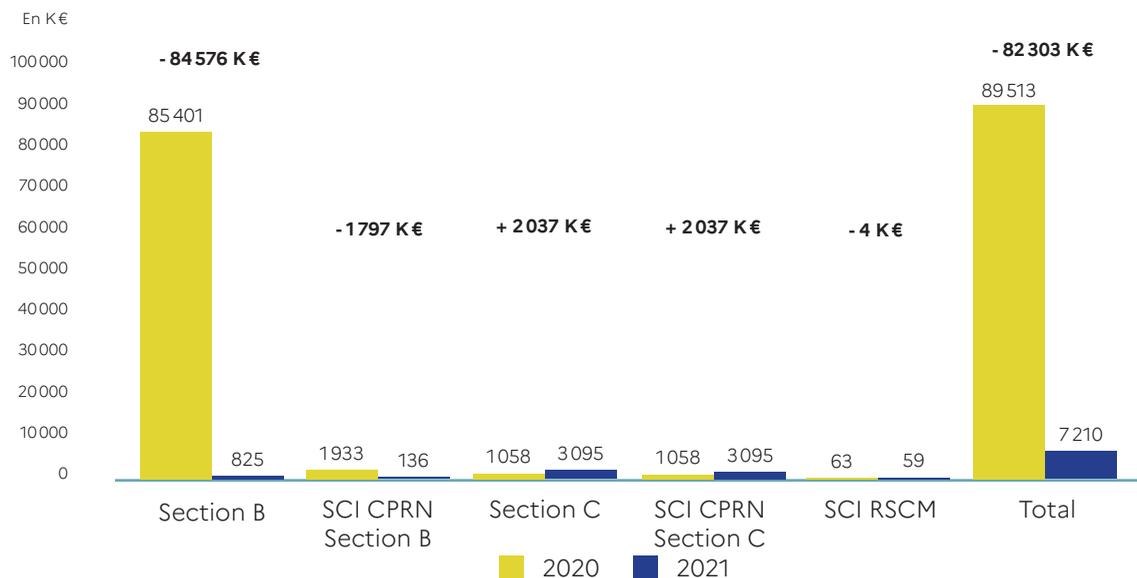
L'analyse du patrimoine immobilier 2020 a été présentée à la Commission avec le taux de rendement et le résultat net par immeuble et par section, les investissements immobilisés, ainsi qu'une fiche d'identité pour chaque immeuble contenant les nouvelles valeurs d'expertise à fin 2021.

## PATRIMOINE IMMOBILIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Valeurs brutes 31/12/21	Amortissements 31/12/21	Valeurs nettes	Valeurs d'Expertise	Plus Values latentes
<b>Section B</b>	26 129 812	13 921 049	12 208 763	58 855 000	46 646 237
<b>SCI CPRN-Section B</b>	284 684 428	40 134 522	244 549 907	371 320 000	126 770 093
<b>SCI CPRN-Section C</b>	155 699 312	20 435 970	135 263 341	150 090 000	14 826 659
<b>SCI CRN Colmar et Metz</b>	4 692 404	1 775 438	2 916 967	5 680 000	2 763 033
<b>Patrimoine immobilier CPRN</b>	471 205 957	76 266 979	394 938 978	585 945 000	191 006 022

## LES RÉSULTATS PAR RÉGIME

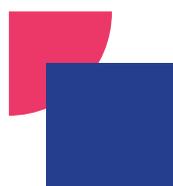
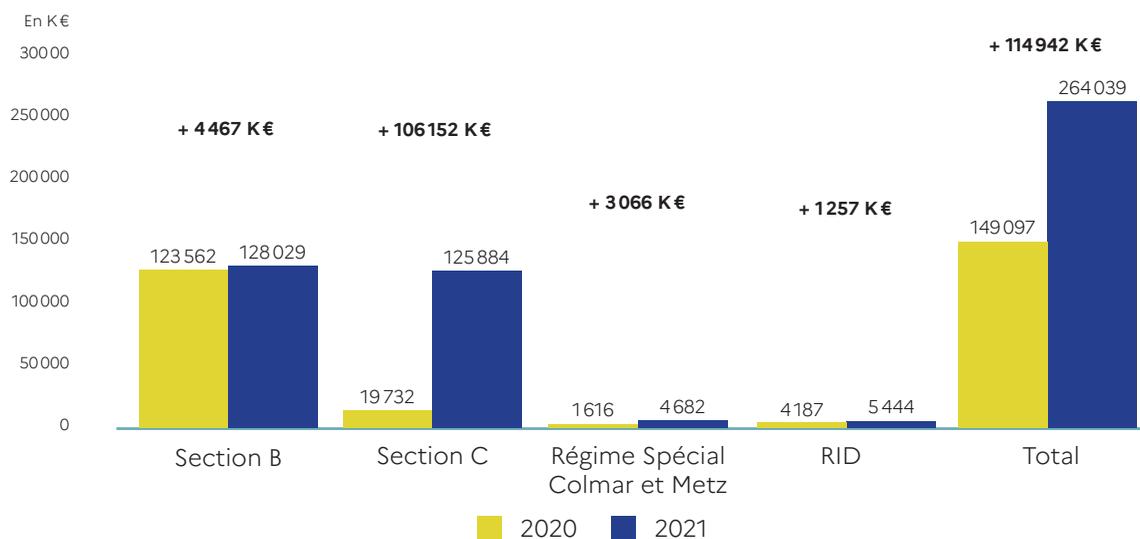
### RÉSULTAT DE LA GESTION IMMOBILIÈRE 2021 (AVEC PLUS-VALUES SUR CESSION D'ACTIFS ET PROVISIONS)



# LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET LES RÉSERVES.

## LES RÉSULTATS PAR RÉGIMES

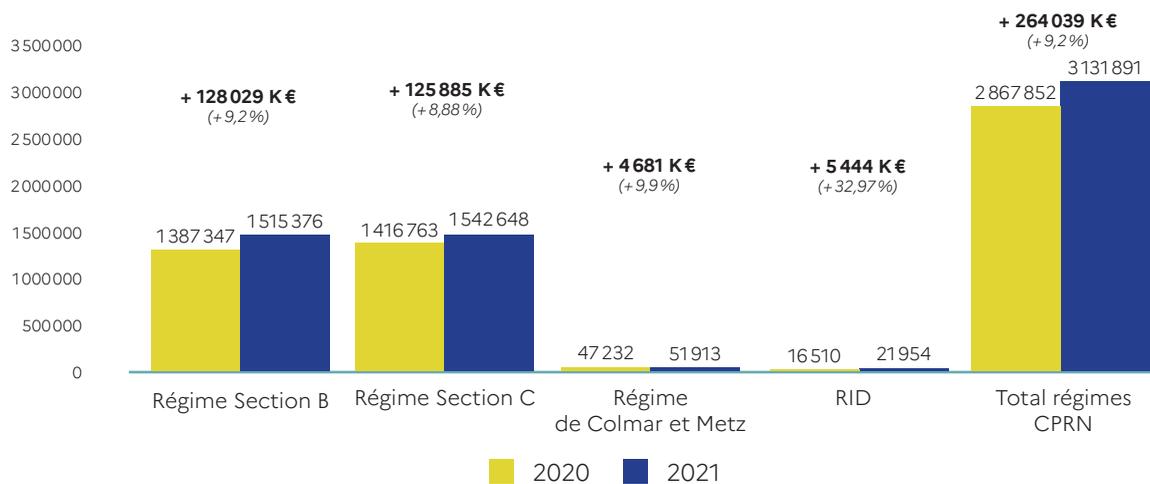
### COMPARAISON DES RÉSULTATS 2021 PAR RÉGIME (Y COMPRIS LES SCI)





## L'ÉVOLUTION DES RÉSERVES

### LES RÉSERVES HORS PLUS-VALUES LATENTES (MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES)





# LA GESTION ADMINISTRATIVE.



P.45\_ LES RÉSULTATS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

P.45\_ LES COÛTS DE GESTION 2021



# LES RÉSULTATS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE.

## RÉSULTAT DE LA GESTION ADMINISTRATIVE 2021 HORS RÉGIME DE BASE

	2020	2021	Poids de l'activité (en %)
Action Sociale	61022€	65 214€	2,30%
Finance	329162€	310 540€	10,97%
Technique	1 368 196€	1 231 192€	43,48%
Immobilier	1 238 276€	1 224 684€	43,25%
<b>Total</b>	<b>2 996 656€</b>	<b>2 831 630€</b>	<b>100%</b>

# LES COÛTS DE GESTION 2021.

Les ratios de coût de la gestion administrative de la CPRN représentent en 2021 :

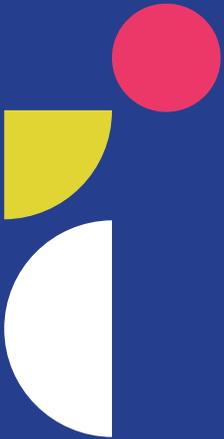
**2021**

**1,01%**  
des cotisations émises

**0,09%**  
des réserves comptables

07

# LES PERSPECTIVES.



RESTONS UNIS,  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

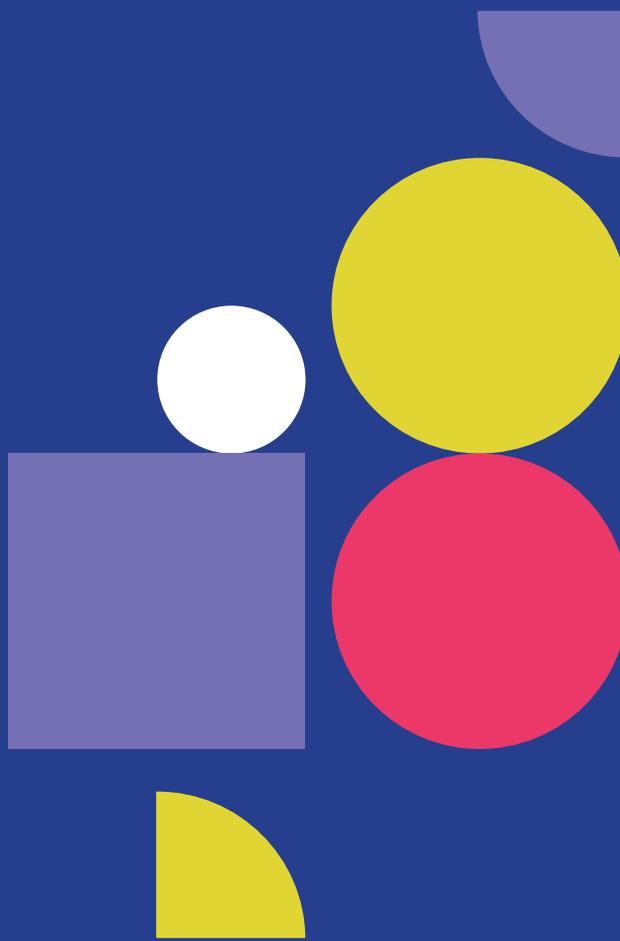


# LES RÉFLEXIONS ET PROJETS 2022.





Caisse de Prévoyance et de  
Retraite des Notaires



43, avenue Hoche - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 81 75 00 - e-mail : [contact@cprn.fr](mailto:contact@cprn.fr)  
[www.cprn.fr](http://www.cprn.fr)

